

COMPTE RENDU DU CM DU 22 NOV.2013

- Présents : Alain Jaffard, Cathy Blaclard, François Folcher, Frédéric Folcher, Maurice Plagnes, Yves Elie Laurent, Stéphan Maurin.
- Excusés : Delphine Desnaud, Rachel Cayrac, Maryse Bres.
- Secrétaire de séance : François Folcher.

1- lecture et approbation du CM du 11 octobre 2013.

2- **Point sur les travaux :**

-aménagement de la place de l'église : début des travaux le 28 novembre par l'entreprise Galta.

-Programme de Voirie CG 2013: les travaux sont terminés à l'exception du rocher de la VC de Rieumals.

-Tour de l'horloge: Un diagnostic, confié après consultation, à l'architecte Vincent Vanel ; a été élaboré. A l'issue du diagnostic établi, l'architecte propose : reprise de la charpente, toiture et clocheton à l'identique- réfection des menuiseries (fenêtres et volets) – enduits extérieurs – aménagements escaliers et paliers intérieurs. Ce programme devra être validé avec le SDAP. Compte tenu du souhait de réaliser ces travaux prochainement avant le retour du mécanisme restauré, une délibération est prise autorisant le Maire à engager dès à présent les études de projet en 2013.

-salle polyvalente: suite au rapport de la SOCOTEC qui fait apparaître des désordres dans les réseaux électriques (cuisine, salle, congélateur), le CM décide de mettre au budget 2014 la rénovation complète de l'installation électrique.

3- **travaux investissement 2014 :**

Un rapide tour d'horizon est fait sur les projets qui à poursuivre ou qui devraient être inscrit au programme investissement 2014 et pour lequel, il faut préparer les demandes de financement si ceux-ci n'ont pas déjà été obtenus.

- travaux d'aménagement de la place de l'église,
- peinture de l'intérieur de l'église,
- finition des abords de la passerelle du pré Platon,
- tour de l'horloge + horloge,
- programme travaux VC 1, première tranche
- éclairage public (tranche 2),
- petit patrimoine (temple de Grizac et abords),
- mur voie communale du Villaret,
- installations électriques de la salle polyvalente.
- travaux camping,

ce qui constitue déjà un programme important

4- **Assainissement Grizac:**

Assainissement privé non collectif de la colonie et de trois maisons d'habitations. Une solution qui semble convenir à tous les participants pour le projet d'assainissement de Grizac a été retenue lors de la dernière réunion, en présence des élus, du cabinet Mégret et des habitants concernés. Celle-ci devrait se mettre en œuvre en 2014 par les propriétaires, après qu'ait été examinés les conditions de rejet au milieu naturel avec les propriétaires concernés.

5- **charte PNC :**

La commune est en possession du document approuvé par décret pris en conseil d'état. Le préfet de région a organisé une réunion de présentation de la procédure d'adhésion des communes à cette charte, le 20 novembre à Florac.

Un délai de 4 mois est alloué pour adhérer ou non à cette charte. Comme nous avons pu le relater dans nos précédents compte-rendu, le Conseil Municipal est très réservé sur le principe d'adhésion à cette charte ; non en raison de son contenu mais au

regard de la faible place et du peu d'intérêt accordées aux communes en zone cœur qui pourtant sont celles qui supportent les contraintes. Le projet de réorganisation des services du Parc démontre ce peu d'intérêt et l'importance accordée à une aire d'adhésion très élargi où seront affectés des moyens du PNC au détriment de la zone cœur comme notre commune qui a 80% de son territoire en zone centrale.

Le Conseil Municipal envisage que, préalablement à ce choix important que notre conseil aura à faire, une réunion publique soit organisée afin que soit débattue de celui-ci avec la population pontoise.

6- transport scolaire :

Une délibération est prise pour valider le versement au conseil général de la participation communale à l'organisation transports scolaires.

7- Budget de l'eau :

Une délibération de décision modificative du budget de l'eau 2013 est prise afin de prendre en compte des recettes complémentaires (Agence de l'eau) .

8- Convention avec la CCI (réseau de chaleur) :

Dans le cadre des réflexions préalables au changement de la chaudière de la Maison du Mt Lozère (co-propriété avec le PNC), l'idée a été émise de construire un réseau de chaleur avec une chaudière (plaquettes de bois ou copeaux).commune à l'ensemble des bâtiments implantés sur le secteur de L'Estournal.

Avec l'appui de la CCI (mission bois-énergie Gard-Lozère), une étude de faisabilité (indispensable avant d'engager un tel projet) pourrait être engagée. Une telle étude dont la commune peut assurer la Maîtrise d'ouvrage, d'un coût de l'ordre de 3 à 5.000 €, financée à 80% par l'ADEME, serait confiée à un bureau d'études spécialisé après consultation.

Le conseil municipal, estimant l'idée intéressante, décide d'engager cette étude de faisabilité et autorise le Maire à engager les consultations à cet effet.

9- festivités 2014 :

Un premier point est fait sur les festivités : envisagées en 2014

- Printemps des écoliers : l' APE :a demandé l'autorisation d'organiser le 24 mai 2014 une manifestation festive comportant notamment un vide grenier et un marché aux fleurs. Avis favorable du Conseil.

-Total Festum : l'ADOC renouvelle une candidature pour le Pont de Montvert pour l'édition 2014, candidature bien évidemment sera soutenue par la commune.

-Festival des Métiers d'Art : la reconduction de ce festival co-organisé par l'AMAC et la Commune est décidée. Il convient de s'attacher à la préparation de celui-ci, son organisation restant à parfaire. Il serait également nécessaire de réfléchir aux moyens de susciter un peu plus de bénévolat.

- chantiers internationaux : Clémence Mallet a questionné la commune sur son intention ou non de reconduire un tel chantier en 2014. Le conseil ayant jugé intéressant le chantier de cette année est d'accord pour reconduire une telle initiative en 2014. Une réunion sera organisée à cet effet.

- Fête de l'Abeille Noire et des gastronomies traditionnelles et innovantes, dans le cadre du SIS, macro festival, démonstrations, conférences

-Chasseurs Alpains : L'association des anciens chasseurs alpins a sollicité la commune pour la tenue de son congrès régional annuel au Pont de Montvert les 4 et 5 octobre 2014. Avis favorable du Conseil

10- préparation du bulletin municipal :

Une réunion de travail aura lieu le samedi 30 novembre à 17h30 pour réfléchir au journal de bilan du mandat et aux perspectives.

Le secrétaire

François FOLCHER